

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 86 (1998)

Heft: 1421-1422

Artikel: Et ça marche !

Autor: Gordon-Lennox, Odile

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284776>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et ça marche!

Il est midi dans une école de France voisine. Cela sent bon la pizza, après l'entrée et avant le dessert. Une vingtaine d'enfants âgés de trois à dix ans mangent gaiement, assis par tablées.

C'est l'association des parents d'élèves qui gère et surveille ce repas, de même que la garde et l'assistance aux devoirs pendant l'heure qui suit la sortie de l'école, de 16h30 à 17h30. Le repas et les deux heures de garde coûtent 28 FF aux parents et 10 FF pour la période du soir. Le matin, les enfants donnent leur ticket de repas et les responsables commandent le nombre inscrit à la cantine du collège voisin. La nourriture est surveillée par les services sanitaires du district.

Les responsables sont employées officiellement par la commune et rémunérées par l'association des parents. Elles sont toujours deux et les grands aident à desservir et à ranger.

La commune compte un millier d'habitants et l'école, quatre-vingts élèves. La classe maternelle a de la place pour 34 enfants dès l'âge de deux ans et demi, à condition qu'ils soient propres. Elle est menée par une enseignante qualifiée et une agente spécialisée en aide maternelle. Cette année, les trois quarts des mères de ces enfants travaillent. Il y a un accueil dès 8h et l'école ne laisse jamais un enfant à la rue. Si les parents sont en retard, le directeur, qui habite sur place, garde l'enfant.

Selon une étude récente présentée par la ministre déléguée de l'Enseignement scolaire, Ségolène Royal, la scolarisation en maternelle a des effets positifs en ce qui concerne l'apprentissage du langage. Quant au directeur de l'école visitée, il nous dit qu'il est heureux de pouvoir offrir aux mères de jeunes enfants la possibilité de choisir et de planifier leurs activités, en sachant que leurs enfants sont encadrés par des responsables qualifiés.

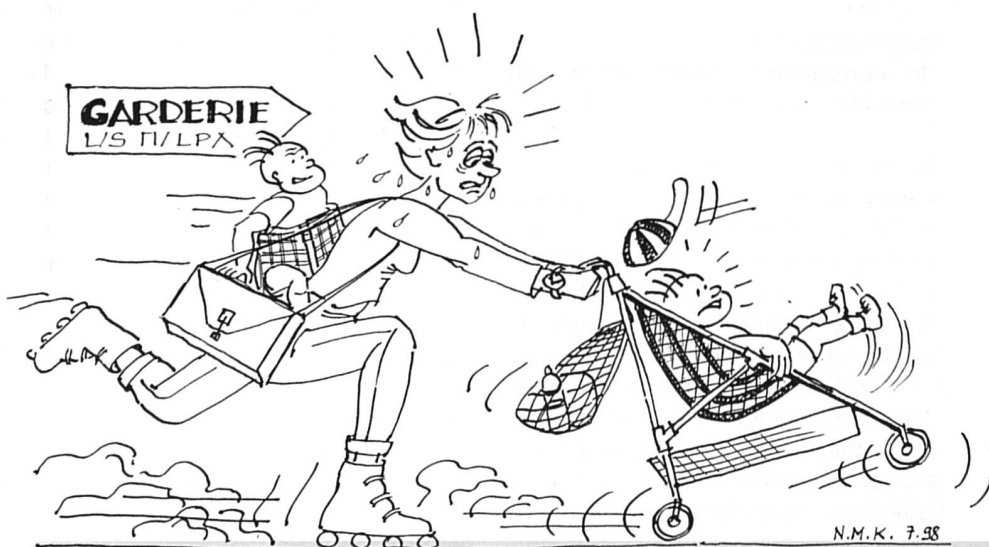
Odile Gordon-Lennox

LE TOUR DES CANTONS

Harmoniser l'heure d'accueil

Trois enfants, trois horaires scolaires différents, jamais un moment à soi. C'est encore souvent le lot, outre-Sarine, des mères de famille, lesquelles ont commencé par revendiquer l'harmonisation des heures d'école de leurs enfants. Liselotte Kurth, directrice des Ecoles de Riehen et de Bettingen, marque d'une pierre blanche la rentrée des classes 98-99, car elle représente l'aboutissement d'un long processus de réflexion, voire de confrontation, entamé il y a dix ans pour instituer le même horaire scolaire pour tous les élèves du degré primaire inférieur – enfants de 7 à 11 ans, dans les trois communes que compte le demi-canton de Bâle-Ville. Concrètement, toutes les petites têtes blondes, brunes,

rousses ou noiraudes iront en classe de 8h à 12h cinq matins de suite, et de 14h à 16h un ou deux après-midi par semaine. «De quoi donner l'occasion à la personne qui s'occupe de ses enfants de disposer au moins d'une plage horaire qui lui permette d'exercer un emploi à temps partiel ou de meubler ce temps pour mener à bien d'autres projets personnels», note Liselotte Kurth. Dans le demi-canton de Bâle-Campagne, à l'exception de quatre communes, les horaires continuent de varier d'une classe à l'autre, ce qui empêche la plupart des mères de poursuivre leur activité professionnelle ou leur formation personnelle si elles ne disposent pas d'une aide extérieure, souvent aléatoire ou coûteuse.



Essai pilote positif

Ayant elle-même élevé trois enfants, Liselotte Kurth sait de quoi elle parle, car elle n'a jamais renoncé à exercer son métier d'institutrice avant d'être nommée, en 1988, au poste exigeant qu'elle occupe actuellement. L'occasion pour elle de rendre hommage à son mari compréhensif, un musicien professionnel qui a accepté de réduire son horaire de travail pour s'occuper des enfants et du ménage.

Car c'est à peine nommée à son poste de directrice que Liselotte Kurth, qui est aussi membre du comité central de l'ADF (Association suisse pour les droits de la